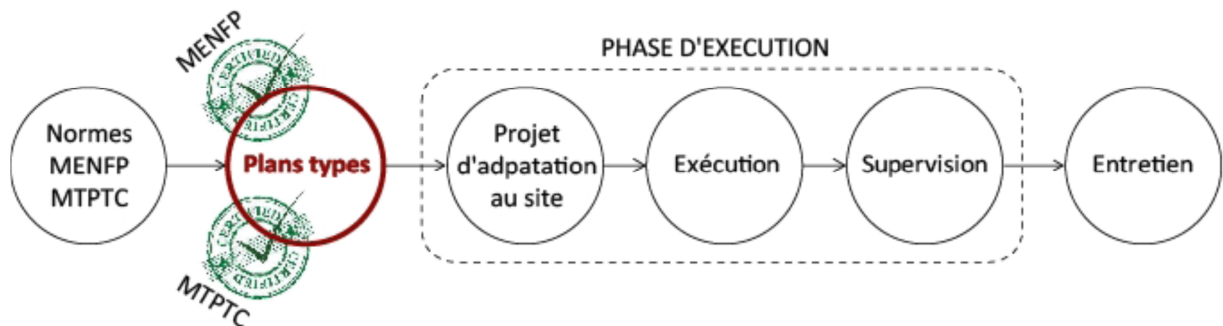


DES PLANS-TYPES POUR DES ECOLES SURES, DURABLES ET CONFORTABLES

Par la publication en avril 2014 de la décision ministérielle sur l'obligation d'utilisation des nouvelles normes parasismiques et paracycloniques pour les constructions scolaires tel que prévu par le Plan Opérationnel 2010-2015 du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), l'existence de plans-types de référence pour la construction d'infrastructures scolaires en Haïti est devenue une réalité. L'objectif de concevoir des plans-types pour "**raccourcir - simplifier - rendre moins coûteuse la phase de conception des dossiers spécifiques de construction d'écoles**" est aujourd'hui atteint.



Les plans types, respectant les normes architecturales du MENFP ainsi que les directives du MTPTC en matière de résistance structurelle des bâtiments publics, ont été développés à partir d'un processus de concertation initié en novembre 2011 par un groupe de travail composé par le MENFP et les principaux acteurs de la reconstruction d'infrastructures scolaires en Haïti (DGS, FAES, BID, UNICEF, AECID, DDC, ainsi que le MTPTC et d'autres ONG actives dans le secteur). Les produits ont été élaborés par des professionnels haïtiens et étrangers de la construction, architectes et ingénieurs appuyés par des experts en génie parasismique d'un bureau d'études en Suisse qui garantissent la conformité des solutions techniques développées avec les normes. Ainsi, les solutions proposées, par la compilation des contributions des partenaires, ont pris en compte le savoir accumulé ainsi que les expériences acquises tant au niveau national qu'international. Le processus d'élaboration de plans-types a inclus également la vérification des solutions proposées par la construction de chantiers «pilotes» suivis de 10 autres constructions réalisées par la DDC dans les trois modèles. Ces plans ont également été utilisés dans les chantiers d'autres constructeurs dans le but de les réviser et de les optimiser.

Les critères ci-après ont été à la base des solutions développées :

- **Programme** : Normes de construction scolaire DGS, novembre 2010
- **Sécurité** : Code National du Bâtiment d'Haïti, CNBH 2012 (valeur maximale au Sud-Ouest du pays de la carte publié par USGC pris en compte pour les calculs sismiques et le dimensionnement pour une vitesse de vent de 58 m/s = env. 209 km/h)
- **Faisabilité** : Matériaux localement disponibles et culturellement acceptés, systèmes constructifs reproductibles, détails constructifs intégrant des tolérances de mise-en œuvre, solutions durables à faible niveau d'entretien
- **Modularité** : Bâtiments modulaires, flexibles à aménager et à implanter sur différents types de terrains

- **Confort** : Conditions optimales offertes aux élèves et enseignants (niveau d'éclairage naturel, ventilation)
- **Coûts** : Solutions optimisant le rapport qualité / investissement.

Actuellement, les plans types ont été révisés pour faciliter leur lecture et des plans de bâtiments annexes ont été versés au dossier pour compléter le complexe scolaire. De même, des manuels ont été élaborés pour rendre plus aisé la mise en œuvre par les entreprises et plus efficace le suivi du contrôle qualité permettant d'assurer la conformité et la durabilité des bâtiments scolaires.

Fort de toute cette expertise, le MENFP met, aujourd'hui, à la disposition des organisations désireuses de réaliser leur projet de construction d'écoles en Haïti, les outils nécessaires pour assurer le confort, la sécurité des utilisateurs ainsi qu'une plus grande pérennité des bâtiments scolaires.